Fiche UE

# Quelles sont les informations qui doivent absolument figurer sur la fiche UE ?

## Intitulé & code de l’Unité d’Enseignement[[1]](#footnote-1)

Indiquez ici l'intitulé et le code exacts de l’unité d'enseignement tel que repris sur la première page du dossier pédagogique.

## Dénomination de l’activité d’enseignement

Indiquez l’intitulé exact de l’activité d'enseignement tel que renseigné dans le dossier pédagogique.

Parfois, certaines UE sont constituées de plusieurs activités d’enseignement. Dans ce cas, indiquez-le(s) intitulé(s) d’activité(s) qui vous concernent.

## Volume horaire

Indiquez le nombre de périodes prévu pour chaque activité d’enseignement qui vous est confiée.

## Chargé de cours

Indiquez votre nom et votre prénom.

## Acquis d’apprentissage/Capacités terminales

Chaque UE comporte des acquis d’apprentissage/capacités terminales.

Indiquez les acquis d’apprentissage/capacités terminales de l’activité d’enseignement que vous allez donner telles que renseignées exactement dans le dossier pédagogique.

Il s'agit ici de reprendre impérativement le contenu du dossier sans le modifier.

## Contenu & objectifs, compétences, acquis d’apprentissage

Indiquez ici le programme de l’activité d’apprentissage tel que repris dans le dossier pédagogique de référence ou reformulé par vos soins en veillant à le rendre le plus compréhensible par vos étudiants.

Veillez à **respecter la concordance de votre enseignement avec les évaluations** que vous leur proposerez (voir grille d'évaluation).

Seuls les acquis d’apprentissage seront évalués.

Remarque : Vous devez être le plus précis possible et écrire les objectifs en termes fonctionnels (objectifs généraux, précisés par des indicateurs opérationnels).

## Méthodes utilisées

Indiquez ici les méthodes qui seront utilisées durant votre cours.

Il peut s'agir de travaux pratiques, de cours magistraux, de séminaires, de visites d'entreprise, de recherches, d'interviews à réaliser, de suivis individuels et formateurs... Votre enseignement doit avoir du sens et être le plus contextualisé et le plus proche possible de la future réalité professionnelle des étudiants.

## Évaluation

Une évaluation peut être soit formative, soit certificative, c.à.d. qu’elle évalue les acquis d’apprentissage définis dans le dossier pédagogique de l’UE.

Indiquez ici comment vous allez évaluer vos étudiants durant vos activités d’apprentissage.

Vos évaluations ne doivent pas être perçues comme arbitraires et doivent donc être critériées. Ces critères doivent être expliqués aux apprenants et figurer dans votre grille d’évaluation. Il est également important de préciser la manière dont se dérouleront les évaluations (écrites ou orales - dans ce dernier cas, vous devrez rédiger un procès-verbal d'audition répondant aux exigences légales nécessaires pour être recevable – rapports, exposés, travaux de groupe, etc.).

Quoi que vous fassiez, vous devez être en mesure de justifier votre position de façon étayée.

Votre **évaluation** doit donc être **valide, cohérente et conforme** à ce qui a été annoncé.

# Mentions facultatives

## Contrat de vie en classe

Reprenez les règles établies en classe (prise de parole, autorisations, interdictions diverses, ...).

Attention : ce contrat ne peut être contraire au Droit belge ni au ROI de l’école.

## Matériel obligatoire

Indiquez ici le matériel nécessaire pour votre cours.

En voici un exemple :

*Notes de cours transmises durant le cours et/ou par courriel*

*Articles à lire transmis par courriel*

*De quoi prendre des notes*

*Une clé usb*

1. Le dossier pédagogique de l’UE est téléchargeable à partir du site [www.cpeons.be](http://www.cpeons.be) (onglet téléchargement). [↑](#footnote-ref-1)